COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

Council of Europe / Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg cedex (France)
Tél :+33/ 3 88 41 20 00
Fax : +33 / 3 88 41 27 76
Email : pace@coe.fr
http://stars.coe.fr/

confidentiel
AS/Jur (1999) PV 6
23 avril 1999
fjpv06.99

Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Procès-verbal

de la réunion tenue à Rome le 29 mars 1999

En l'absence du Président, M. Jansson, M. Bindig, 1er Vice-président, ouvre la réunion en remerciant les autorités italiennes d'accueillir la Commission à Rome.

1. **Ordre du jour** AS/Jur (1999) OJ 6

L'ordre du jour est adopté.

2. **Procès-verbal** AS/Jur (1999) PV 5

Le procès-verbal de la réunion tenue à Paris le 1er mars 1999 est approuvé.

3. **Échange de vues avec le Secrétaire d'Etat au Ministère de la justice d'Italie**

M. Alaya, Secrétaire d'Etat au Ministère de la justice, souhaite la bienvenue aux membres de la Commission. Il souligne notamment l'attachement de ses autorités au respect des principes énoncés dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme et ce, malgré le passif accumulé à la Cour Européenne par son pays, et fait état du soutien italien aux travaux de l'Assemblée dans son ensemble.

M. Clerfayt remercie le Secrétaire d'Etat pour son discours et espère que le passif accumulé à la Cour sera corrigé grâce à la réorganisation des tribunaux. Il souligne toutefois la préoccupation de l'Assemblée face au défaut d'exécution des arrêts de la Cour par les Etats membres.

M. Jaskierna rappelle que la Commission va traiter de la question des sectes et souhaiterait savoir quelle est la situation en Italie.

M. Alaya rappelle que le gouvernement Prodi a hérité d'une situation juridique paradoxale. La justice italienne semble caractérisée par la lutte contre la corruption mais il existe aussi une magistrature tentant de lutter contre la criminalité et ce malgré les nombreuses tentatives d'assassinat. Toutefois, il ne peut que constater l'existence d'une gestion quotidienne qui fonctionne mal en raison de sa lenteur.

Il mentionne que le Parlement italien vient d'entreprendre la réforme du système de la justice afin de la rendre plus efficace et plus rapide, notamment en modifiant le système des enquêtes. En ce qui concerne les sectes, il rappelle que la scientologie est considérée comme une association religieuse.

En réponse à une question posée par M. Jaskierna sur la position de l'Italie en ce qui concerne les couples homosexuels, M. Alaya rappelle que cette question a déjà été débattue en Italie et pour l'instant on veut éviter toute discrimination.

Le Président remercie M. Alaya de sa participation aux travaux de la Commission.

4. Affaire Abdullah Öçalan

Le Président informe les membres que le Bureau a décidé de proposer à la Commission Permanente de tenir un débat d'urgence sur la crise au Kosovo et la situation en République fédérale de Yougoslavie et de reporter le débat d'actualité sur l'affaire Ocalan. Le Bureau, à sa réunion du 5 mars 1999, a également créé une commission ad hoc du Bureau afin d'assurer une présence continue lors du procès de M. Öçalan, dont il fera partie avec M. Jansson.

5. L'Europe, un continent exempt de la peine de mort

Doc 8340 et amendements

[Rapporteuse: Mme Wohlwend]

Le Président rappelle que la Commission a adopté un rapport et un projet de Résolution qui sera soumis pour adoption à la Commission Permanente et informe les membres qu'aucun amendement n'a été transmis.

M. Demetriou informe les membres que le Parlement chypriote a adopté, le 16 février dernier, une loi supprimant la peine de mort.

Mme Wohlwend propose que l'on amende le texte en conséquence puisqu'il s'agit là d'un changement factuel.

Il en est ainsi décidé.

Le Président propose que Mme Wohlwend assiste au Séminaire sur l'abolition de la peine de mort qui est organisé conjointement par la Direction des Affaires juridiques du Conseil de l'Europe et l'Administration Présidentielle albanaise qui se tiendra à Tirana en mai prochain.

Il en est ainsi décidé.

6. **Situation au Proche-Orient: Processus de paix israélo-palestinien**
[Rapporteur: M. Sole Tura] Doc 8347

Le Président rappelle que la Commission des questions politiques va présenter un rapport sur la situation au Proche-Orient à la Commission Permanente qui se réunira le 30 mars et que la Commission juridique a été saisie pour avis. M. Sole Tura, qui a été désigné comme rapporteur pour cet avis, propose de déposer deux amendements au rapport.

M. Sole Tura rappelle que la date limite pour parvenir à un règlement définitif de la question a été fixée au mois de mai. Toutefois, il souligne que pour l'instant les négociations sont au point mort et qu'il existe un manque manifeste de volonté pour mettre en œuvre les accords déjà conclus. Il propose par conséquent de déposer deux amendements au nom de la Commission.

Mme Gelderblom est d'avis que les autorités palestiniennes se sont engagées à ne pas faire de déclaration unilatérale. Les autorités palestiennes souhaitent qu'on les aide. Elle souligne par conséquent la nécessité de recréer une sous-commission à cet effet. Elle estime qu'il faut éviter de parler de la date du 4 mai.

Mme Karlsson rappelle que M. Arafat s'était rendu en Autriche et a cru à des promesses qui, finalement, n'ont pas été tenues. Elle estime que le Conseil de l'Europe devrait soutenir la Palestine et est d'avis que M. Arafat est un partenaire fiable.

M. Schwimmer regrette également que la Sous-commission sur le Proche-Orient de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme n'existe plus et propose qu'elle soit reconstituée. En ce qui concerne le deuxième amendement présenté par M. Sole Tura, il propose que l'on insère le terme "immédiatement" après le mot "d'instituer".

La Commission adopte à l'unanimité les amendements, tels que modifiés.

7. **Projet de Convention civile sur la Corruption** Doc 8341

La Commission désigne M. Bartumeu Cassany (Andorre, SOC) comme rapporteur sur le projet de Convention civile sur la corruption.

8. **Activités illégales des sectes** AS/Jur (1999) 7
[Rapporteur: M. Nastase]

M. Dreyfus-Schmidt propose que l'on mentionne dans le premier paragraphe le rapport du Parlement Européen.

M. Nastase rappelle que le Parlement Européen n'a pas adopté son rapport et propose par conséquent de le mentionner au paragraphe 6 de l'exposé des motifs.

Il en est ainsi décidé.

La Commission examine l'avant-projet de recommandation paragraphe par paragraphe.

Le projet de recommandation est adopté avec 24 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.

9. **Pétition de M. Schwartzmanns/Mme von Gersdorff relative aux expropriations ordonnées par les autorités soviétiques entre 1945 et 1949 dans l'ancienne zone d'occupation soviétique en Allemagne** AS/Jur (1999) 5
[Rapporteuse: Mme Calleja]

Faute de temps, ce point sera examiné lors d'une prochaine réunion.

10. **Commission ad hoc de l'Assemblée sur les droits des minorités nationales**
Doc 8304

Faute de temps, ce point sera examiné lors d'une prochaine réunion.

11. **Représentation à des réunions, conférences et séminaires**

- Procès de Nikitine

La Commission autorise son rapporteur, M. Jurgens (Pays-Bas, SOC) à se rendre à Saint-Pétersbourg.

12. **Questions diverses**

Néant.

13. **Date, heure et lieu des prochaines réunions**

La Commission décide de tenir les réunions suivantes:

Commission plénière:
- Strasbourg, pendant la partie de session de l'Assemblée d'avril 1999
- Paris, 25 mai 1999 à 9 h 30 (Bureau de Paris du Conseil de l'Europe)

Sous-commission des droits de l'homme:
- Genève, 19 avril 1999

Résumé de la réunion

La Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, réunie à Rome le 29 mars 1999 sous la présidence de M. Bindig, 1er Vice-président,

- a procédé à un échange de vues avec M. Alaya, Secrétaire d'état au Ministère de la justice d'Italie;

et, en ce qui concerne:

- *L'Europe, un continent exempt de la peine de mort* (Rapporteuse: Mme Wohlwend, Liechtenstein, PPE/DC*):* a approuvé un amendement au projet de résolution à présenter à la Commission Permanente le 30 mars 1999;

- *Débat sur la situation au Proche-Orient: Processus de paix israélo-palestinien* (Rapporteur: M. Sole Tura, Espagne, SOC): a entendu un exposé du rapporteur et a préparé son avis pour le débat à la Commission Permanente le 30 mars 1999;

- *Projet de Convention civile sur la corruption*: a nommé M. Bartumeu Cassany (Andorre, SOC) rapporteur;

- *Activités illégales des sectes* (Rapporteur: M. Nastase, Roumanie, SOC): a adopté un projet de recommandation et chargé son rapporteur de présenter son rapport à la partie de session de l'Assemblée d'avril 1999;

- *Procès de Nikitine*: a autorisé son rapporteur, M. Jurgens (Pays-Bas, SOC) à se rendre à Saint Petersbourg;

- *Prochaines réunions*:

 Commission plénière:
 . Strasbourg, pendant la partie de session de l'Assemblée d'avril 1999
 . Paris, 25 mai 1999 à 9 h 30 (Bureau de Paris du Conseil de l'Europe)

 Sous-commission des droits de l'homme:
 . Genève, 19 avril 1999 à 14 h 30

Liste des participants

Présents:

M.	Bindig, 1er Vice-président	Allemagne
M.	Frunda, 2eme Vice-président	Roumanie
M.	Moeller, 3eme Vice-président	Danemark
Mme	Aguiar	Portugal
M.	Akçali	Turquie
M.	Alis Font (pour M. Bartumeu Cassany)	Andorre
M.	Arzilli	Saint-Marin
M.	Attard Montalto	Malte
M.	Brand	Royaume-Uni
M.	Bulic	Croatie
M.	Clerfayt	Belgique
M.	Columberg	Suisse
Mme	Cryer (pour M. McNamara)	Royaume-Uni
M.	Dagys (pour M. Staciokas)	Lituanie
M.	Demetriou	Chypre
M.	Dreyfus-Schmidt	France
M.	Enright	Irlande
M.	Fico (pour M. Kresák)	Slovaquie
M.	Fyodorov	Russie
Mme	Gelderblom-Lankhout	Pays-Bas
M.	Glotov (pour M. Vishnyakov)	Russie
M.	Holovatiy	Ukraine
M.	Jaskiernia	Pologne
Mme	Karlsson	Autriche
M.	Kelam	Estonie
M.	Kelemen	Hongrie
M.	Khunov (pour M. Symonenko)	Ukraine
Lord	Kirkhill	Royaume-Uni
Mme	Kryzyanowska	Pologne
M.	Le Guen	France
M.	Liapis (pour M. Verivakis)	Grèce
M.	Libane	Lettonie
M.	Lintner	Allemagne
M.	Loutfi	Bulgarie
M.	Magnusson	Suède
M.	Mancina	Italie
M.	Martins	Portugal
M.	Marty	Suisse
M.	Mozetic	Slovénie
Mme	Näslund	Suède
M.	Nastase	Roumanie
M.	Neuwirth (pour Mme Pourtaud)	France
M.	Pavlov	Bulgarie
Mme	Pobedinskaya (pour M. Shishlov)	Russie
M.	Polydoras	Grèce
Mme	Ragnarsdóttir (pour Mme Frimansdóttir)	Islande

M.	Robles Fraga	Espagne
Mme	Roth	Allemagne
M.	Schwimmer	Autriche
M.	Simonsen	Norvège
M.	Solé Tura	Espagne
M.	Speroni (pour M. Rodeghiero)	Italie
Mme	Squarcialupi (pour M. Contestabile)	Italie
M.	Tabajdi	Hongrie
M.	Weyts	Belgique
Mme	Wohlwend	Liechtenstein

Invité spécial:

M.	Nagiyev	Azerbaïdjan

Également présents:

M.	Cox	Royaume-Uni
M.	Lopez Henares	Espagne
Mme	McCafferty	Royaume-Uni

Greffe de l'Assemblée:

M. Sorinas
M. Plate
Mme Nollinger